



Litige avec artisan qui a vandalisé mon appartement

Par **dupont**, le **25/05/2009** à **09:44**

Bonjour,

Un artisan a vandalisé mon appartement, suite à un désaccord sur le résultat final. J'ai porté plainte, mais sans preuve, c'est forcément lui car il était le seul à avoir les clés de l'appartement (non habité, car je devais le vendre). la plainte ne va pas aboutir. il nie tout. J'ai fait réparer les dégâts par un autre artisan, et l'assurance a pris en charge le cout de la réparation pour vandalisme. Est-ce que l'artisan peut me demander de payer le solde ? (j'ai versé un acompte). Comment faire pour me défendre ?
merci